



Écoutes et Flûtes

Association loi 1901

**ENSEMBLES DE FLUTES
SESSION SEPTEMBRE 2018 À JUIN 2019
FICHE D'INSCRIPTION**

Répétitions rue du Gril - Paris V^e

Formulaire d'inscription à nous retourner, pages 1 et 2, accompagné de votre règlement à l'ordre de Association Ecoutes et Flûtes à l'adresse suivante :

Association Ecoutes et Flûtes - 26, rue de Bruxelles - 75009 Paris

L'effectif est limité à 16 participants par ensemble.

À remplir en caractères d'imprimerie

Nom (Mme /M.) : Prénom :

Adresse :

.....

Ville : C.P. :

Téléphone : Téléphone portable :

Adresse e-mail : Date de naissance :/...../.....

Adhésion annuelle 2018 / 2019 Écoutes et Flûtes	28,00 €
Inscription pour l'ensemble de la session septembre 2018 / juin 2019 - partitions fournies	286,00 €
TOTAL	,00 €

Le calendrier des répétitions :

Répétitions les samedis de 14h30 à 17h30 Nouvel horaire

Joyeux Trilles direction Cécile Viot		Les Badineurs direction Isabelle Duval	
2018 / 2019		2018 / 2019	
15 septembre 2018	2 février	22 septembre 2018	16 mars
13 octobre	23 mars	6 octobre	6 avril
10 novembre	13 avril	17 novembre	18 mai
1 décembre	8 juin	15 décembre	15 juin
15 décembre	22 juin*	19 janvier 2019	22 juin*
12 janvier 2019		16 février	

*Le 22 juin est une date commune aux deux ensembles réunis ce jour-là, répétition, concert et festivités.

Les partitions sont fournies par l'association.

RECRUTEMENT SUR AUDITION :

Association Ecoutes et Flûtes - 26 rue de Bruxelles - 75009 PARIS – www.ecoutesetflutes.net

Téléphone : 01 42 85 54 02 – adresse e-mail : asso@ecoutesetflutes.net

CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION :

POUR VOUS INSCRIRE :

Renvoyez la fiche d'inscription complétée et signée par courrier avec un ou deux chèques du montant total pour l'année 2018/2019.

Il est possible de poser une option par téléphone valable 3 jours.

A RECEPTION DE VOTRE INSCRIPTION :

L'inscription ne sera définitive qu'à réception de votre fiche d'inscription accompagnée de votre règlement.

Nous vous adresserons alors une facture acquittée qui validera votre inscription.

Le forfait comprend : l'adhésion annuelle à l'association Ecoutes et Flûtes et la participation aux séances de répétitions annoncées.

ENCAISSEMENT DES RÈGLEMENTS :

La totalité de vos règlements doivent nous être parvenus au moins dix jours avant la date de la première séance.

Les participants n'ayant pas réglé le solde de la totalité à la date indiquée pourront s'en voir refuser l'accès.

Pour les règlements par chèque, le premier encaissement aura lieu début septembre 2018 et le deuxième encaissement aura lieu fin janvier 2019 pour les règlements en deux fois.

Il vous est possible de régler selon la modalité qui vous convient à savoir :

- **Régler en 1 fois la totalité par virement bancaire**

Domiciliation HSBC FR PARIS BATIGNOLLES ECOUTES ET FLUTES

Code Banque 30056 **Code Guichet** 00683

Numéro de Compte 06830063938 **Clé RIB** 35

IBAN (Identifiant International) FR76 3005 6006 8306 8300 6393 835 **Code BIC** CCFRFRPP

- **Régler en 1 fois la totalité par chèque bancaire**

À nous adresser par courrier accompagné de votre fiche d'inscription

- **Régler en deux fois**

Un premier règlement de 171.00 € - Un second règlement de 143.00 €

Un virement bancaire et un chèque ou deux chèques le deuxième règlement sera encaissé fin janvier 2018

ANNULATIONS :

De votre fait :

Vous devrez impérativement nous prévenir par téléphone ou par e-mail de votre absence, et ce, dans les meilleurs délais.

Ecoutes et Flûtes conservera une partie des sommes versées en fonction de la date d'annulation :

Plus de 10 jours avant la première répétition, remboursement de la totalité des répétitions moins 28,00 €.

Entre 9 et 6 jours avant la première répétition : remboursement de la moitié des répétitions.

Dans les 5 derniers jours ou si absence aux répétitions sans annulation préalable : la totalité du montant des répétitions sera conservée.

Sauf en cas de force majeure, aucun remboursement du reste des répétitions ne sera accordé en cas d'abandon.

En aucun cas il ne sera possible d'être remboursé de l'adhésion annuelle.

Du fait d'Ecoutes et Flûtes :

Ecoutes et Flûtes se réserve le droit d'annuler les répétitions si le nombre d'inscrits est inférieur à 8 participants, et ce, 10 jours avant la date de la première répétition de la session.

Nous vous proposerons alors un report sur d'autres dates que vous serez libres de refuser.

Dans ce cas Ecoutes et Flûtes vous remboursera l'intégralité des sommes versées sans autre indemnité.

MEMO - ENSEMBLES DE FLUTES - SESSION SEPTEMBRE 2018 À JUIN 2019

LIEU DES REPETITIONS les samedis de 14h à 17h :

Maison des Jeunes de Saint Médard
3 rue du Gril
75005 Paris



Chaque samedi une affiche dans le hall d'entrée indique le nom et le lieu de la salle de répétition.

Accès en Autobus : Lignes 67 et 89 - arrêt "Buffon - la Mosquée"

Ligne 47 - arrêt "Censier Daubenton"

Accès en Métro : Ligne 7 - arrêt "Censier Daubenton"

Lignes 5 et 10 - arrêt "Gare d'Auterlitz"

Accès en RER Ligne C - arrêt "Gare d'Auterlitz"

MATERIEL A PREVOIR

Flûte, pupitre, crayon, les partitions sont fournies par l'association

Pour tout complément d'information vous pouvez contacter :

Hélène Bizzini – Cécile Viot – Isabelle Duval au 01 42 85 54 02

ou à l'adresse e-mail : asso@ecoutesetflutes.net

Le calendrier des répétitions :

Joyeux Trilles direction Cécile Viot		Les Badineurs direction Isabelle Duval	
2018 / 2019		2018 / 2019	
15 septembre 2018	2 février	22 septembre 2018	16 mars
13 octobre	23 mars	6 octobre	6 avril
10 novembre	13 avril	17 novembre	18 mai
1 décembre	8 juin	15 décembre	15 juin
15 décembre	22 juin*	19 janvier 2019	22 juin*
12 janvier 2019		16 février	

*Le 22 juin est une date commune aux deux ensembles réunis ce jour-là, répétition, concert et festivités.